



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2022, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	11-3392-5	<b>Numéro de la version :</b>	10.02
<b>Date de parution :</b>	2022/03/22	<b>Remplace la version datée de :</b>	2020/10/20

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Scellants en ruban Weatherban(MC) 3M(MC) PF 5422 et PF 5423

##### Numéros d'identification de produit

62-5422-0052-2	62-5422-0054-8	62-5422-0102-5	62-5422-0104-1	62-5422-0154-6
62-5422-0204-9	62-5422-0302-1	62-5422-0304-7	62-5422-0352-6	62-5422-0454-0
62-5422-0511-7	62-5422-0804-6	62-5422-1204-8	62-5423-0052-0	62-5423-0102-3
62-5423-0151-0	62-5423-0302-9	62-5423-0352-4	62-5423-0452-2	62-5423-0801-0
62-5423-1101-4	62-5423-1351-5	62-5423-1451-3	62-5423-1701-1	HB-0043-6921-9

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Usage industriel.

##### Utilisation spécifique

Scellant solide

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des adhésifs et des rubans industriels  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Ne s'applique pas.

### Symboles :

Ne s'applique pas.

### Pictogrammes

Non applicable.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Calcaire	1317-65-3	25 - 45	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Caoutchouc Butyle	9010-85-9	10 - 20	Isoprène polymérisé avec le 2-méthylprop-1-ène
Kaolin	1332-58-7	10 - 20	Kaolin
Noir de Carbone	1333-86-4	5 - 15	Noir de carbone
Antioxydants	6683-19-8	5 - 10	TETRAKIS[3-(3,5-DI-T-BUTYL-4-HYDROXYPHENYL)PROPIONATE] DE PENTAERYTHRITOL
Hydrocarbures de pétrole	64741-88-4	2 - 10	Fraction paraffinique lourde de distillats de pétrole purifiée par extraction au solvant. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés dont le nombre d'atomes de carbone se situe en majorité dans la gamme C20-C50 et donne une huile de viscosité
Polybutylène	9003-29-6	3 - 7	Butène, homopolymère
Talc	14807-96-6	3 - 7	Talc (Mg <sub>3</sub> H <sub>2</sub> (SiO <sub>3</sub> ) <sub>4</sub> )
Polymère bêta-pinène, alpha-pinène, dipentène, bêta-phellandrène	68240-09-5	1 - 5	2,6,6-Triméthylbicyclo[3.1.1]hept-2-ène polymérisé avec le 6,6-diméthyl-2-méthylènebicyclo[3.1.1]heptane, le 3-isopropyl-6-méthylène cyclohexène et le 1-isopropényl-4-méthylcyclohexène
Dioxyde de Titane	13463-67-7	< 3	Oxyde de titane (TiO <sub>2</sub> )
HUILE MINÉRALE	64741-89-5	< 1	HUILE MINÉRALE
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	< 1	Quartz (SiO <sub>2</sub> )
Oxyde de zinc	1314-13-2	< 0.1	Oxyde de zinc (ZnO)

Le noir de carbone est intrinsèquement lié à ce produit. Aucune exposition au noir de carbone n'est prévue pendant l'utilisation du produit

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

**Inhalation :**

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

**Contact avec la peau :**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**En cas de contact avec les yeux :**

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Le matériau ne brûlera pas. Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

**5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ventiler la zone à l'air frais. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Pas d'exigences particulières de conservation

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m <sup>3</sup> ;STEL (respirable fraction): 10 mg/m <sup>3</sup>	
Kaolin	1332-58-7	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m <sup>3</sup>	
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m <sup>3</sup>	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	MPT:10 mg/m <sup>3</sup>	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m <sup>3</sup>	
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m <sup>3</sup>	
Huile Minérale (non traité et traité avec douceur)	64741-88-4	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64741-88-4	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m <sup>3</sup>	
Huile Minérale (non traité et traité avec douceur)	64741-89-5	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64741-89-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m <sup>3</sup>	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

#### Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requises.

#### Protection respiratoire :

Dans des conditions normales d'utilisation, les expositions aériennes ne devraient pas être suffisamment importantes pour nécessiter une protection respiratoire.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Rouleau de scellant
couleur	Noir
Odeur	Caoutchouc
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Non Classifié
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité	1,6 g/ml
Densité relative	1,6 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	<i>Ne s'applique pas</i>
Composés Organiques Volatils	0 g/l [Détails:Teneur en COV (EU)]
Pourcentage de matières volatiles	0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

**Nanoparticules**

Ce matériau contient des nanoparticules.

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Condition à éviter**

Aucun connu.

**10.5 matériaux incompatibles**

Aucun connu.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

### Substance

Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone

### Condition

Non spécifié  
Non spécifié

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### **Inhalation :**

Aucun effet sur la sante connu.

#### **Contact avec la peau :**

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### **Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

#### **Cancérogénicité:**

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

#### **Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### **Toxicité aiguë**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 3 mg/l

	(4 heures)		
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Kaolin	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Kaolin	Ingestion	Humain	LD50 > 15 000 mg/kg
Caoutchouc Butyle	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Caoutchouc Butyle	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Antioxydants	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Antioxydants	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,95 mg/l
Antioxydants	Ingestion	Rat	LD50 > 10 250 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures de pétrole	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures de pétrole	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000
Polybutylène	Dermale	Rat	LD50 > 10 250 mg/kg
Polybutylène	Ingestion	Rat	LD50 > 34 600 mg/kg
Polymère bêta-pinène, alpha-pinène, dipentène, bêta-phellandène	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polymère bêta-pinène, alpha-pinène, dipentène, bêta-phellandène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
HUILE MINÉRALE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
HUILE MINÉRALE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4 mg/l
HUILE MINÉRALE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Caoutchouc Butyle	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Antioxydants	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures de pétrole	Lapin	Irritation minimale.
Polybutylène	Lapin	Irritation minimale.
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
HUILE MINÉRALE	Lapin	Irritation minimale.
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Homme	Aucune irritation significative

	et animal	
--	-----------	--

### Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Caoutchouc Butyle	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Antioxydants	Lapin	irritant légère
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures de pétrole	Lapin	irritant légère
Polybutylène	Lapin	irritant légère
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
HUILE MINÉRALE	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère

### Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Antioxydants	Homme et animal	Non classifié
Hydrocarbures de pétrole	Cochon d'Inde	Non classifié
Dioxyde de Titane	Homme et animal	Non classifié
HUILE MINÉRALE	Cochon d'Inde	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié

### Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

### Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Antioxydants	In Vitro	N'est pas mutagène
Antioxydants	In vivo	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Hydrocarbures de pétrole	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
HUILE MINÉRALE	In vivo	N'est pas mutagène
HUILE MINÉRALE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

		classification.
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

### Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Kaolin	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
Antioxydants	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydrocarbures de pétrole	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
HUILE MINÉRALE	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

### Effets toxiques sur la reproduction

#### Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 688 mg/kg/day	2 génération
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 688 mg/kg/day	2 génération
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125	avant l'accouplement et pendant

				mg/kg/day	la gestation
--	--	--	--	-----------	--------------

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Hydrocarbures de pétrole	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Hydrocarbures de pétrole	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Kaolin	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé NA	exposition professionnelle
Kaolin	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Antioxydants	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/day	2 années
Antioxydants	Ingestion	foie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 302 mg/kg/day	90 jours
Antioxydants	Ingestion	système vasculaire   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	90 jours
Antioxydants	Ingestion	système auditif   yeux	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 302 mg/kg/day	90 jours
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Hydrocarbures de pétrole	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,21 mg/l	28 jours

Polybutylene	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,07 mg/l	2 semaines
Polybutylene	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,7 mg/l	2 semaines
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
HUILE MINÉRALE	Dermale	système vasculaire   foie   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	3 semaines
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien   système vasculaire   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	6 mois

#### Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures de pétrole	danger d'aspiration
HUILE MINÉRALE	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Si aucune autre option d'élimination n'est disponible, le déchet peut être placé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets industriels.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires****15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

**SECTION 16 : Autres renseignements****Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 0 **Inflammabilité:** 0 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	11-3392-5	<b>Numéro de la version :</b>	10.02
<b>Date de parution :</b>	2022/03/22	<b>Remplace la version datée de :</b>	2020/10/20

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)